

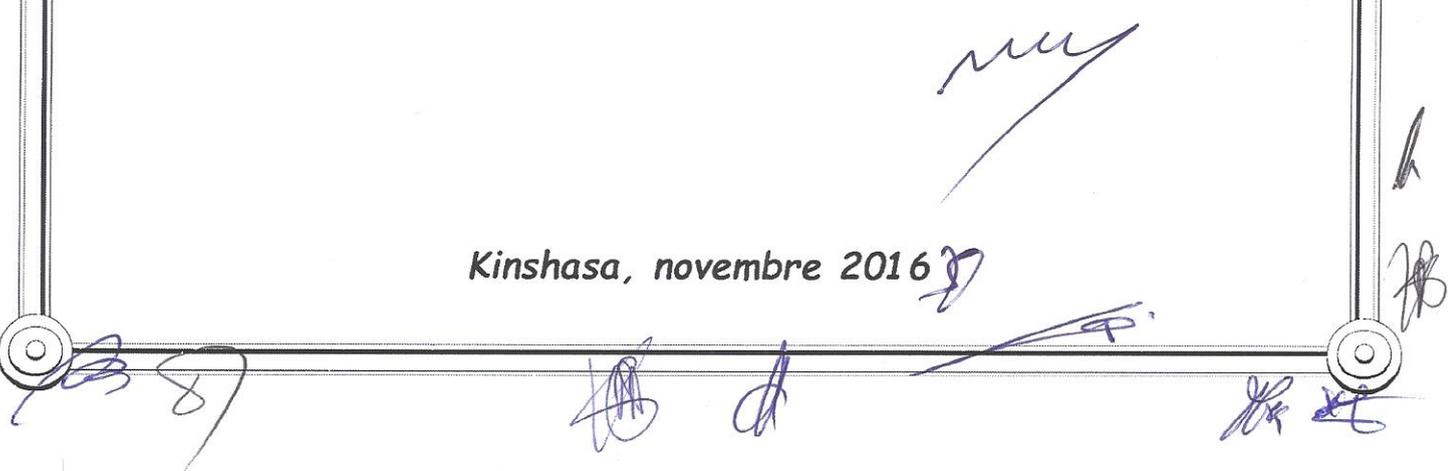
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS
Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration
Au Capital de 5.212.750.000,00 FC
Immatriculée au RCCM: CD/KIN/RCCM/14-B-3432 - N° ID. NAT. : C05704C



**CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET
DES MARCHES PUBLICS DE LA SCPT
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES**

***PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS
AUX PROPOSITIONS TECHNIQUES DE RECRUTEMENT
D'UN CABINET D'AUDIT AU PROFIT DE LA SOCIETE CONGOLAISE
DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS (SCPT-SA)
(N°DP/0131/DG/CQPMP/SCPT/2016)***

Kinshasa, novembre 2016





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS
Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « SCPT » SA
Au Capital de 5.212.750.000 FC
Immatriculée au RCCM : CD/KIN/RCCM/14-B-3432 N.ID. CO5704C
CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET DES MARCHES PUBLICS
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

**PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS AUX PROPOSITIONS
TECHNIQUES DE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT AU PROFIT
DE LA SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET
DES TELECOMMUNICATIONS (SCPT-SA)**

Consultation des Prestataires

N° DP/01 31/DG/CGPMP/SCPT/2016

L'an deux mil seize, le vingt huitième jour du mois de novembre, la Commission de Passation des Marchés mise en place en date du 23 novembre 2016 et invitée par lettre référencée SCPT/DG/0862/0204/2016 du 23 novembre 2016 de Monsieur Patrick UMBA, Directeur Général ai de la Société Congolaise des Postes et des Télécommunications, s'est réunie dans la salle des réunions du Conseil d'Administration de la SCPT de ladite société pour procéder à l'ouverture des plis des offres relatives aux propositions techniques afférentes au recrutement d'un Cabinet d'Audit au profit de la Société Congolaise des Postes et des Télécommunications conformément aux articles 92 à 95 du Décret n° 10/22 du 02 juin 2010 portant Manuel des Procédures de la Loi relative aux Marchés Publics en République Démocratique du Congo.

Date de demande de proposition : Le 23 novembre 2016
Date limite fixée pour la remise des plis : Le 28 novembre 2016
Projet : Recrutement d'un Cabinet d'Audit
Mode de passation : Demande de Propositions.

1. ETAIENT PRESENTS

1	Mr. Patrick UMBA	DG ai, Personne Responsable des marchés	Président
2	Mme Christelle MBUYI	Présidente du Comité d'Audit/C.A-Service bénéficiaire	Membre
3	Jean-Thomas LOKALA	Administrateur-Conseil d'Administration	Membre
4	David KINSAKA	Directeur-Conseil d'Administration	Membre
5	Alexis GISARO	Censeur- Conseil d'Administration	Membre
6	KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire Permanent/CGPMP	Membre

(Handwritten signatures and initials in blue ink are present below the table, corresponding to the members listed.)

7	Jean DIBULA	Coordonnateur/DF	Membre
8	ASSANI TSHIBAKA	Directeur Juridique	Membre
9	Pascal TUNGWA	Directeur des Services Généraux a.i	Membre
10	MBADI KIMUBWILA	DGI/ Président de la Sous-Commission d'Analyse	Membre

2. EXPOSE DE MOTIF

En exécution de l'une des résolutions prises au cours de sa session ordinaire du 26 août 2016, le Conseil d'Administration de la SCPT a décidé de recruter un Cabinet d'Audit dont l'objectif principal est de faire l'Audit fonctionnel et organisationnel de la Société afin de disposer notamment d'une appréciation générale de la pertinence de sa structure organisationnelle interne.

3. RECEPTION DE PLIS

A la date et heure limites fixées au 28 novembre 2016 à 13h00' (heures locales) pour la réception des plis, la Commission de Passation des Marchés a reçu deux (2) offres au lieu de cinq offres de candidats visés par la Demande de propositions n° DP/0131/DG/CGPMP/SCPT/2016 du 23 novembre 2016 comme le montre le tableau ci-après :

N°	Ont reçu la Demande de Propositions	N°	Ont déposé les plis
01	AUDIT-GESTION-FORMATION « AGESFO-SARL 5, Avenue Lukusa Tél (+243) 998540358-815178462 Kinshasa-Gombe.	01	AUDIT-GESTION-FORMATION « AGESFO-SARL 5, Avenue Lukusa Tél (+243) 998540358-815178462 Kinshasa-Gombe.
02	Ets KA-KA 253, Rue Kabambare Tél (+243) 812450956 Kinshasa-Lingwala.	02	Ets KA-KA 253, Rue Kabambare Tél (+243) 812450956 Kinshasa-Lingwala.
03	BMCG Management Consultants Résidence Victor, 6 ^{ème} étage 54, Avenue de la Justice Kinshasa-Gombe		-
04	SOPHIA CONSULTING SARL 4/A, Avenue Kabambare Tél (+243) 848409492-975579639 Kinshasa-Barumbu.		-
05	PRICE WATERHOUSE COOPERS Immeuble MIDEMA 4 ^è et 5 ^è étages 13, Avenue Mongala Kinshasa-Gombe.		-

4. OUVERTURE DES PLIS

Conformément à l'article 15 du Décret n° 10/32 du 28/12/2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, la Présidente de la séance, Madame Christelle MBUYI, Présidente du Comité d'Audit du Conseil Administration/SCPT, Représentante du Directeur Général ai de la Société Congolaise des Postes et des Télécommunications, Autorité Contractante, a invité Monsieur KIBWILA KUBALEKA, Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, à procéder à l'ouverture des enveloppes extérieures contenant les offres du dossier DP/0131/DG/CGPMP/SCPT/2016 et la lecture des mentions ci-après a été faite à haute voix :

- Nom du Soumissionnaire ;
- Proposition technique du soumissionnaire ;
- Proposition financière du soumissionnaire ;

Le résultat de cette lecture publique est consigné dans le tableau ci-après :

Plis n°	Nom ou Raison sociale du candidat	Documents lus publiquement
1	AUDIT-GESTION-FORMATION « AGESFO-SARL 5, Avenue Lukusa Tél (+243) 998540358-815178462 Kinshasa-Gombe.	- Enveloppe de la proposition financière : « ne pas ouvrir en même temps que la proposition technique » ; - Enveloppe de la proposition technique : lettre de soumission, huit (8) curriculum-vitae du personnel proposé.
2	Ets KA-KA 253, Rue Kabambare Tél (+243) 812450956 Kinshasa-Lingwala.	- Enveloppe de la proposition financière : « ne pas ouvrir en même temps que la proposition technique » ; - Enveloppe de la proposition technique : lettre de soumission et un (1) curriculum-vitae.

Soit :

- Deux (2) dossiers recevables ;
- Zéro (0) dossier non recevable.

Seules les enveloppes contenant les propositions techniques ont été ouvertes, les propositions financières étant gardées pour les prochaines étapes.

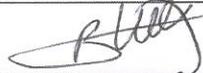
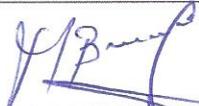
En conclusion, la Commission de Passation des marchés a pris acte du déroulement de la séance d'ouverture des plis et, ci-jointe, la liste de présences de tous les participants.

La séance s'est déroulée conformément à la loi relative aux marchés publics et à ses textes d'application.

En foi de quoi, il a été dressé le présent Procès-Verbal.

Fait et clos à Kinshasa, le 28 novembre 2016

Membres de la Commission de Passation des Marchés

N°	Nom et Post nom	Fonction	Signature
1	Mr. Patrick UMBA	DG ai, Personne Responsable des marchés	
2	Mme Christelle MBUYI	Présidente du Comité d'Audit/CA-Service bénéficiaire	
3	Mr. Jean-Thomas LOKALA	Administrateur/Conseil d'Administration	
4	Mr. David KINSAKA	Directeur/Conseil d'Administration	
5	Mr. Alexis GISARO	Censeur/Conseil d'Administration	
6	Mr. KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire Permanent-CGPMP	
7	Mr. Jean DIBULA	Coordonnateur/Direction Financière	
8	Mr. ASSANI TSHIBAKA	Directeur Juridique	
9	Mr. Pascal TUNGWA	Directeur des Services Généraux ai	
10	Mr. MBADI KIMUBWILA	Président de la Sous-Com. d'Analyse/DGI	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS
Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « SCPT-SA »
Au Capital de 5.212.750.000,00 FC
Immatriculée au RCCM: CD/KIN/RCCM/14-B-3432 - N° ID. NAT. : C05704C



**CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET
DES MARCHES PUBLICS DE LA SCPT
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES**

**PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire DU
MARCHE RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET
D'AUDIT AU PROFIT DE LA SOCIETE CONGOLAISE
DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS (SCPT-SA)
(N°DP/0131/DG/CGPMP/SCPT/2016)**

Kinshasa, décembre 2016



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS
Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration «SCPT» SA
Au Capital de 5.212.750.000 FC
Immatriculée au RCCM : CD/KIN/RCCM/14-B-3432 N.ID. CO5704C
CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET DES MARCHES PUBLICS
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ DE
RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ
CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

N°DP/0131/DG/CGPMP/SCPT/2016

I. PREAMBULE

L'an deux mil seize, le huitième jour du mois de décembre, consécutivement à sa séance de validation du rapport d'analyse des offres du 1^{er} décembre 2016 concernant le recrutement d'un Cabinet d'Audit, s'est tenue dans la salle de réunions du Conseil d'Administration, sous la présidence de Madame Christelle MBUYI, représentant le Directeur Général a.i de la SCPT, Personne Responsable des Marchés, la réunion de la Commission de Passation des Marchés en vue de procéder à la conclusion des négociations du marché susmentionné et de l'attribuer provisoirement au consultant retenu.

II. PARTICIPANTS

Ont participé à cette séance, les cadres et agents repris sur la liste ci-dessous :

1	Mme Christelle MBUYI	Présidente du Comité d'Audit-Conseil d'Adm/Service bénéficiaire	Présidente de la séance
2	Mr. Jean-Thomas LOKALA	Administrateur-Conseil d'Administration	Membre
3	Mr. David KINSAKA	Directeur /Conseil d'Administration	Membre
4	Mr. Alexis GISARO	Censeur/ Conseil d'Administration	Membre
5	Mr. KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire Permanent/CGPMP	Membre
6	Mr. Jean DIBULA	Coordonnateur/DF	Membre
7	Mr. ASSANI TSHIBAKA	Directeur juridique	Membre
8	Mr. Pascal TUNGWA	Directeur des Services Généraux a.i	Membre
9	Mr. MBADI KIMUBWILA	DGI/Président de la Sous-Commission d'Analyse	Membre

Le quorum étant atteint, la Commission a siégé valablement.

(Handwritten signatures and initials)

III. ORDRE DU JOUR

Un seul point à l'ordre du jour, à savoir, la conclusion des négociations du marché entre la SCPT et la Société AUDIT- GESTION -FORMATION "AGESFO SARL" et son attribution provisoire.

IV. DEROULEMENT DE LA SEANCE

Concernant le premier volet de l'ordre du jour, à savoir, la conclusion de négociations, avec l'autorisation de Madame la Présidente, le Secrétaire Permanent a rappelé aux participants *la Clause 16.5* des Instructions aux Candidats de la Demande de Propositions qui stipule que les négociations entre le consultant retenu et l'Autorité contractante s'achèvent par un examen du projet de Marché. Ce dernier a été mis à la disposition de membres de la Commission et Madame la Présidente de la séance a demandé à Monsieur David KINSAKA de procéder à sa lecture avant de le soumettre à l'appréciation du consultant.

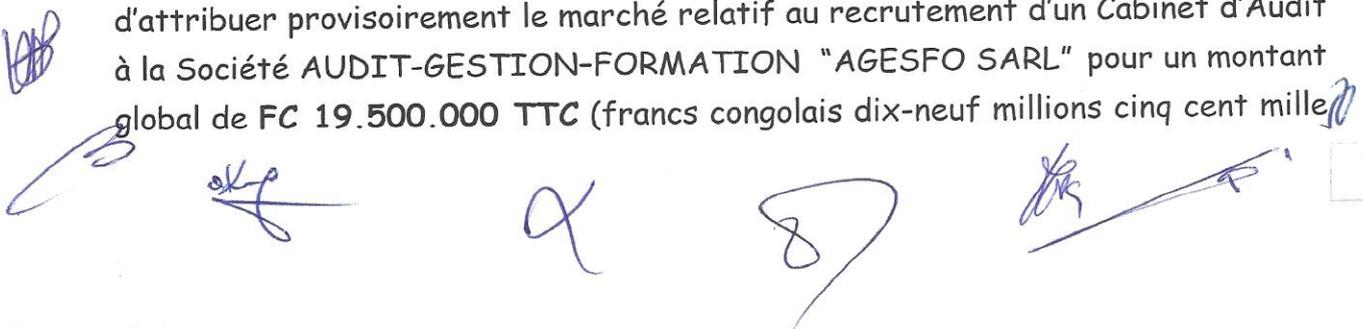
Après lecture et adoption, la Commission a chargé le Secrétaire Permanent de présenter le projet de Marché au consultant retenu pour appréciation.

Invité à ce sujet, Monsieur DJOMO Léopold, Directeur Régional Rwanda, Burundi et R.D. Congo représentant la Société AUDIT-GESTION-FORMATION "AGESFO SARL" a donné son accord au projet de Marché moyennant l'amendement sur le prix du marché qui devra être également libellé en dollar américain suite à la dépréciation de francs congolais par rapport à la devise.

Quant au deuxième volet de l'ordre du jour, à savoir l'attribution provisoire du marché, la Commission de Passation des Marchés a attribué provisoirement le marché relatif au recrutement d'un Cabinet d'Audit à la société AUDIT-GESTION-FORMATION "AGESFO SARL".

V. CONCLUSION

Les négociations entre les deux parties, à savoir, la Société Congolaise des Postes et des Télécommunications « SCPT S.A » et la Société AUDIT-GESTION-FORMATION "AGESFO SARL" ayant abouti à l'examen et la validation du projet du Marché, la Commission de Passation des Marchés propose d'attribuer provisoirement le marché relatif au recrutement d'un Cabinet d'Audit à la Société AUDIT-GESTION-FORMATION "AGESFO SARL" pour un montant global de FC 19.500.000 TTC (francs congolais dix-neuf millions cinq cent mille)

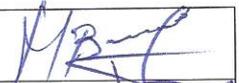


toutes taxes comprises) soit USD 16.250 TTC (dollars américains seize mille deux cent cinquante toutes taxes comprises).

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé à Kinshasa, aux jour, mois et an dessous, en autant d'exemplaires originaux destinés aux signataires.

Fait à Kinshasa, le 08 décembre 2016.

Membres de la Commission de Passation des Marchés

1	Mme Christelle MBUYI	Présidente du Comité d'Audit-Conseil d'Adm/Service bénéficiaire	
2	Mr. Jean-Thomas LOKALA	Administrateur-Conseil d'Administration	
3	Mr. David KINSAKA	Directeur /Conseil d'Administration	
4	Mr. Alexis GISARO	Censeur/ Conseil d'Administration	
5	Mr. KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire Permanent/CGPMP	
6	Mr. Jean DIBULA	Coordonnateur/DF	
7	Mr. ASSANI TSHIBAKA	Directeur juridique	
8	Mr. Pascal TUNGWA	Directeur des Services Généraux a.i	
9	Mr. MBADI KIMUBWILA	DGI/Président de la Sous-Commission d'Analyse	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS
Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « SCPT-SA »
Au Capital de 5.212.750.000,00 FC
Immatriculée au RCCM: CD/KIN/RCCM/14-B-3432 - N° ID. NAT. : C05704C



CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET
DES MARCHES PUBLICS DE LA SCPT
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

***RAPPORT D'EVALUATION DE PROPOSITIONS TECHNIQUES
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT AU PROFIT
DE LA SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES
TELECOMMUNICATIONS « SCPT-S.A »
(N°DP/0131/DG/CGPMP/SCPT/2016)***

2 *h* Kinshasa, décembre 2016 *h*



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration
 « SCPT » SA

Au Capital de 5.212.750.000 FC Immatriculée au RCCM:CD/KIN/RCCM/14-B-3432

CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET DES MARCHES PUBLICS
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

**RAPPORT D'EVALUATION DE PROPOSITIONS TECHNIQUES
 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT AU PROFIT
 DE LA SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES
 TELECOMMUNICATIONS « SCPT-S.A »**

N° DP/0131/DG/CGPMP/SCPT/2016

1. COMPOSITION DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

Les personnes dont les noms sont repris ci-dessous ont été désignées comme membres de la Commission de Passation des Marchés.

1	Mr. Patrick UMBA	DG ai, Personne Responsable des marchés	Président
2	Mme Christelle MBUYI	Présidente du Comité d'Audit-Conseil d'Adm/Service bénéficiaire	Membre
3	Mr. Jean-Thomas LOKALA	Administrateur-Conseil d'Administration	Membre
4	Mr. David KINSAKA	Directeur /Conseil d'Administration	Membre
5	Mr. Alexis GISARO	Censeur/ Conseil d'Administration	Membre
6	Mr. KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire Permanent/CGPMP	Membre
7	Mr. Jean DIBULA	Coordonnateur/DF	Membre
8	Mr. ASSANI TSHIBAKA	Directeur juridique	Membre
9	Mr. Pascal TUNGWA	Directeur des Services Généraux a.i	Membre
10	Mr. MBADI KIMUBWILA	DGI/Président de la Sous-Commission d'Analyse	Membre

2. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services et spécialement dans le domaine de l'Audit organisationnel et fonctionnel, la Société Congolaise des Postes et des Télécommunications « SCPT-SA » compte recruter un cabinet d'Audit en exécution de l'une des résolutions prises par le Conseil d'Administration au cours de sa session ordinaire du 26 août 2016.

3. PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'Article 45 de Décret n° 10/22 du 02/06/2010 portant manuel de procédures de la Loi relative aux marchés publics, la SCPT a transmis, pour avis de non objection, le plan de passation des marchés (PPM) additionnel 2016 relatif au recrutement d'un Cabinet d'Audit, en date du 02 novembre 2016, à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, DGCMP.

En date du 10 novembre 2016, la DGCMP a émis son avis de non objection requis audit PPM par sa lettre n° 1247/DGCMP/DG/DRE/D3/BNJ/2016.

La SCPT, a ensuite, communiqué le plan de Passation des marchés pour publication sur le site Internet de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ARMP, par sa lettre N°SCPT/DG/0856/0113/2016 du 15 novembre 2016.

Par ses lettres d'invitation n° SCPT/DG/0857, 0858, 0859, 0860 et 0861/0116bis/2016 du 22 Novembre 2016 ci-jointes, la SCPT a saisi cinq (5) Cabinets d'Audit ci-après :

1. AUDIT- GESTION -FORMATION "AGESFO SARL";
2. BMGC / Management Consultants;
3. ETS KA-KA ;
4. SOPHIA CONSULTING SARL ;
5. PRICE WATER HOUSE COOPERS.

A la date et heure limites du dépôt des plis fixées au 28 novembre 2016 à 13 heures locales, la SCPT a réceptionné deux (2) propositions de Cabinets d'Audit ci-dessous :

1. AUDIT- GESTION -FORMATION "AGESFO SARL",
2. ETS KA-KA.

Ainsi, l'ouverture des propositions techniques n'a concerné que les deux Cabinets d'Audit telle que détaillée dans le procès - verbal de la séance ci- annexé.

4. ANALYSE DES OFFRES

La Commission de Passation des Marchés a procédé à l'analyse des propositions techniques des soumissionnaires au regard de prescrits de l'article 115 du décret n° 10/22 du 02 juin 2010 portant Manuel de Procédures de la Loi relative aux marchés publics ; la SCPT a opté pour la méthode de sélection fondée sur la qualité technique uniquement tel qu'indiqué dans la Demande de Propositions du 22 novembre 2016.

4.1. Examen préliminaire des propositions techniques

1. AUDIT-GESTION-FORMATION "AGESFO SARL"
2. ETS KA-KA

N°	CRITERES	CABINETS D'AUDIT	
		AUDIT- GESTION -FORMATION «AGESFO SARL	ETS KA-KA
01.	Lettre de soumission de la proposition technique (Tech 1)	OUI	OUI
02.	Description de la méthodologie et du plan de travail proposé pour la mission (Tech4)	OUI	OUI

03.	Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (Tech 5)	OUI	OUI
04.	Modèle de Curriculum (CV) pour le personnel proposé (Tech 6)	OUI	NON
05.	Calendrier du personnel (Tech 7)	OUI	NON
06.	Calendrier des activités (programme de travail) (Tech 8)	OUI	NON

4.2. Tableau des critères d'évaluation

N°	CRITERES	POINTS	CABINETS D'AUDIT	
			AUDIT- GESTION - FORMATION «AGESFO SARL	ETS KA-KA
01.	Avoir un titre universitaire supérieur »Bac+5 » en gestion des Entreprises ou disciplines similaires	10	10	2
02.	Qualifications Générales et adéquation pour les tâches à accomplir	20	18	13
03.	Expérience pertinente d'au moins cinq ans dans l'audit organisationnel et fonctionnel	40	35	15
04.	Avoir une bonne connaissance du secteur public congolais.	20	15	5
05.	Autres atouts	10	0	5
TOTAL		100	78	40

Conformément à l'article 120 du Décret susmentionné, les résultats de l'évaluation des propositions techniques repris suivant l'ordre décroissant des notes techniques attribuées se résument de la manière suivante :

N°	CABINETS D'AUDIT	COTATION
01.	AUDIT- GESTION -FORMATION «AGESFO SARL	78
02.	ETS KA-KA	40

Conclusion : Au terme de cette évaluation et conformément à l'article 120 du Décret n°10/22 du 02 juin 2010 portant Manuel des Procédures de la Loi relative aux Marchés Publics, le Cabinet AUDIT-GESTION-FORMATION «AGESFO SARL » a obtenu la note technique la plus élevée, à savoir, 78 points par rapport à l'Ets KA-KA qui a 40 points de la note technique. Par conséquent l'Ets KA-KA est éliminé de la course pour n'avoir pas obtenu la note technique minimum de 70 points.

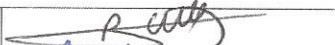
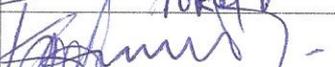
5. PROPOSITION DE NEGOCIATION DU MARCHÉ

Au regard des résultats ci-dessus, la *Commission de Passation des Marchés*, après délibération, a validé l'évaluation faite par la Sous-Commission d'Analyse moyennant quelques amendements, en attribuant la note technique la plus élevée au Cabinet d'Audit « *AUDIT-GESTION-FORMATION, AGESFO Sarl* ».

A cet effet, le Consultant « *AUDIT-GESTION-FORMATION, AGESFO Sarl* » sera invité à négocier le marché conformément aux prescrits de l'article 121 du Décret précité.

Ainsi fait à Kinshasa, le

Membres de la Commission de Passation des Marchés

1	Mr. Patrick UMBA	DG ai, Personne Responsable des marchés	
2	Mme Christelle MBUYI	Présidente du Comité d'Audit-Conseil d'Adm/Service bénéficiaire	
3	Mr. Jean-Thomas LOKALA	Administrateur/Conseil d'Administration	
4	Mr. David KINSAKA	Directeur/ Conseil d'Administration	
5	Mr. Alexis GISARO	Censeur/ Conseil d'Administration	
6	Mr. KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire Permanent/CGPMP	
7	Mr. Jean DIBULA	Coordonnateur/DF	
8	Mr. ASSANI TSHIBAKA	Directeur juridique	
9	Mr. Pascal TUNGWA	Directeur des Services Généraux a.i	
10	Mr. MBADI KIMUBWILA	DGI/Président de la Sous-Commission d'Analyse	

ANNEXE 1 : Fiche technique du projet

ANNEXE 2 : Demande de Propositions du 22 novembre 2016

ANNEXE 3 : Accusés de réception des soumissionnaires.

ANNEXE 4 : PV d'Ouverture des plis du 28 novembre 2016

ANNEXE 5 : Rapport d'évaluation des offres de la Sous-commission d'Analyse du 1^{er} décembre 2016

ANNEXE 6 : PV de validation du rapport d'analyse des propositions techniques du 1^{er} décembre 2016.